

ProjetSanté - Exemples de projets susceptibles de soutien

Le comité de l'association a envisagé un certain nombre de démarches qui pourraient être entreprises par des communes ou des organismes privés à but idéal. Il ne s'agit en aucun cas d'un catalogue de propositions, mais de suggestions susceptibles d'alimenter la réflexion des demandeurs potentiels. On a procédé en considérant différentes catégories de population.

Interventions en faveur des enfants et adolescents

▶ **Equipement santé dans une école**

Création d'une installation pour brossage dentaire afin de contrecarrer la recrudescence des caries.

▶ **Gymnastique douce à l'école**

Introduction de pauses consacrées à la relaxation et à la gymnastique douce (type tai-chi) dans les horaires scolaires pour permettre aux enfants de se détendre et d'améliorer leur concentration.

▶ **Accès à des lieux de loisirs actifs pour meubler les heures de loisirs ou de solitude**

Mise à disposition des élèves d'infrastructures éducatives, sportives ou ludiques (parfois existantes) durant les heures de loisirs - midi et soir - pour limiter le vagabondage, les actes de malveillance, les comportements addictifs etc.

Interventions en faveur des très jeunes enfants

▶ **Gestion communautaire d'une crèche**

Dans les petites communes, organiser la gestion d'une crèche par rotation de personnels auxiliaires, sous la responsabilité d'une animatrice professionnelle. Développer par exemple un système d'échange de temps de travail contre gratuité du placement d'un enfant.

▶ **Information sanitaire aux mères immigrées**

Donner aux mères immigrées de première génération les informations dont bénéficient les mères suisses en matière de soins alimentaires et sanitaires à prodiguer aux enfants (diététique, vaccination etc.).

Interventions en faveur des 3e et 4e âges

▶ **Mise à disposition, dans les homes, d'un bus pour promenades**

Les personnes placées en institution supportent mieux leur situation si elles ont l'occasion de voir des paysages familiers. Des excursions occasionnelles permettent aussi de rompre la monotonie de la vie à l'intérieur d'un home. Certains homes peuvent s'appuyer sur des chauffeurs bénévoles.

▶ **Programme d'animation dans les homes**

Les homes mettent généralement sur pied quelques animations dans le courant de l'année, mais il s'agit d'une activité restreinte en raison de son coût. Développer un système d'animation qui pourrait intervenir dans toutes les institutions (sur le modèle de "Theodora" p.e.). Accessoirement, cela fournirait du travail à quelques "intermittents" locaux du spectacle.

▶ **Visites préventives pour le maintien à domicile**

L'accroissement de la population de gens âgés rend illusoire un placement systématique en institution. Le projet consiste à engager et former une personne qui visiterait les personnes âgées et leurs proches avant que ne survienne une situation aiguë, cela en vue de prendre assez tôt les dispositions utiles pour un maintien à domicile: adaptation du mobilier, sécurisation des déplacements, mise à disposition d'appareils de communication instantanée etc.

▶ **Parcs gymniques pour les seniors**

Parcs d'exercices gymniques pour aînés dans les parcs, jardins, espaces publics. Ces dispositifs développés au Japon et depuis peu exploités en Europe visent à maintenir les aptitudes physiques des aînés à un niveau satisfaisant en matière de mobilité, d'équilibre, de souplesse. Il s'agit d'exercices simples et ludiques.

Interventions en faveur des handicapés

▶ **Achat de voitures adaptées aux chaises roulantes**

Les institutions concernées manquent de véhicules légers utilitaires pour les déplacements d'enfants (visite chez le médecin, rencontres avec les parents, loisirs). Elles ont également besoin d'un petit bus pour les déplacements quotidiens en groupe.

▶ **Matériel informatique pour la logopédie**

Les institutions utilisent de plus en plus d'ordinateurs et de logiciels adaptés à des besoins divers pour le développement des enfants souffrant de handicaps mentaux ou de polyhandicaps physiques. Certains besoins particuliers ne peuvent pas être pris en charge par le budget général des institutions.

▶ **Formation de chiens pour sourds et pour handicapés**

La plupart des chiens peuvent être dressés aisément pour signaler aux malentendants des bruits tels qu'une sonnerie de porte ou de téléphone, l'interpellation par un tiers etc. Les chiens peuvent aider à surmonter différents autres handicaps et même assurer une assez large autonomie à des paraplégiques (Association Le Copain). Actuellement, on forme trop peu de chiens pour répondre aux besoins. Or, le recours au chien présente de nombreux avantages pour le handicapé et pour la société.

Intervention dans les hôpitaux

▶ **Projet pilote de musicothérapie**

La musicothérapie est utilisée dans des hôpitaux en Allemagne, en France, en Suisse. Elle a été pratiquée à Viège durant plusieurs années par l'ancien médecin-chef, le Dr Joseph Escher. La musicothérapie fait en ce moment l'objet d'une recherche conjointe de trois institutions HEVs (HEA, HEM, HES2).

Aménagements médico-sociaux

Ceux-ci doivent être appréhendés par les communes en fonction de leurs besoins spécifiques: crèches, dispensaires de premiers soins et de médicaments courants, aménagements sanitaires dans les écoles etc.

Il ne peut s'agir en toutes occurrences que d'aménagements limités compte tenu des fonds dont dispose l'association. Celle-ci ne peut s'engager trop fortement sous peine de ne pouvoir diversifier son aide et satisfaire dans des délais raisonnables les différents partenaires.

Sierre, le 25 septembre 2006